

RESSOURCE GRATUITE · SUBVENTIONS OBNL

Les 10 pièges fatals en rédaction de subvention

Symptômes et contre-mesures — pour OBNL québécois

2 pages

Imprimable

Version 2026

Checklist rapide

Ce document rassemble les **10 erreurs qui font le plus souvent rejeter une demande de subvention** au Québec, observées sur 200+ projets accompagnés depuis 2010. Pour chaque piège : un symptôme observable dans le dossier, puis la contre-mesure opérationnelle à appliquer avant le dépôt.

1 Copier-coller sa mission d'un appel à l'autre

Symptôme — Le narratif est réutilisé mot pour mot d'un bailleur à l'autre.

→ Adapter à chaque appel : reprendre les mots-clés de l'appel, aligner les objectifs sur les critères d'évaluation publiés, et citer explicitement la priorité stratégique du bailleur visée par le projet.

2 Budget déconnecté du narratif

Symptôme — Les chiffres ne reflètent pas les activités décrites ou omettent des postes mentionnés dans la description.

→ Faire relire budget et narratif ensemble : chaque activité narrative doit avoir sa ligne budgétaire, et chaque ligne budgétaire doit correspondre à une activité. Valider la cohérence avec un tiers (coordonnateur financier).

3 Objectifs vagues ou non mesurables

Symptôme — « Améliorer la qualité de vie », « renforcer la cohésion sociale » — verbes sans indicateurs ni cibles chiffrées.

→ Appliquer la grille SMART à chaque objectif : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini. Chaque objectif doit avoir au moins un indicateur quantitatif et une cible chiffrée à 12 mois.

4 Absence de théorie du changement

Symptôme — Le lien entre les activités proposées et l'impact annoncé n'est pas explicité : le comité ne voit pas la logique d'intervention.

→ Articuler une chaîne claire : Enjeu → Hypothèses → Intrants → Activités → Extrants → Effets à court terme → Impact à long terme. Un schéma visuel renforce la démonstration.

5 Pièces justificatives incomplètes ou désuètes

Symptôme — Lettres patentes, règlements généraux, composition du CA, états financiers — certaines pièces manquent, datent de plus de 2 ans, ou sont dans un format non accepté.

→ Maintenir un dossier-maître à jour : PDF récents, signatures valides, CA complet. Vérifier les formats exigés (scannés / certifiés / notariés) dès le plan de dépôt.

6 Dépassement des limites de caractères

Symptôme — Le texte est tronqué dans le système en ligne du bailleur sans que l'auteur s'en aperçoive.

→ Rédiger hors plateforme dans un fichier texte brut, mesurer avec l'outil de comptage du bailleur (caractères avec espaces selon la norme du programme), garder une marge de sécurité de 5 %.

7 Ne pas reprendre le vocabulaire de l'appel

Symptôme — La demande reformule les concepts du bailleur avec des synonymes génériques — le comité ne retrouve pas ses propres mots-clés.

→ Surligner les termes récurrents de l'appel (axes, priorités, populations, résultats attendus) et les intégrer textuellement dans les sections correspondantes de la demande.

8 Budget sans contribution du milieu

Symptôme — Aucun apport de l'organisme ou des partenaires — signal de faible engagement communautaire et de risque pour le bailleur.

→ Valoriser les contributions en nature : temps bénévole (taux horaire moyen), locaux, équipement, services professionnels gratuits. Viser 10 à 25 % de contribution selon les exigences du programme.

9 Échéancier irréaliste

Symptôme — Démarrage prévu le lendemain de l'octroi alors qu'il faut embaucher, signer des ententes, mobiliser les partenaires.

→ Prévoir 4 à 8 semaines de « démarrage opérationnel » après la confirmation de financement. Intégrer des jalons intermédiaires trimestriels vérifiables.

10 Soumettre à la dernière minute

Symptôme — Le dépôt se fait dans les dernières heures — les vérifications finales sont impossibles, les incidents techniques deviennent fatals.

→ Fixer une échéance interne 72 h avant la date limite. Derniers 72 h : relecture à voix haute, contrôle des pièces jointes et test de téléversement sur plateforme officielle.

Un dossier de subvention trébuche rarement sur un seul piège — c'est l'accumulation qui tue la demande. Prenez 30 minutes pour valider les 10 points ci-dessus 72 h avant le dépôt ; vous rattraperez la majorité des faiblesses corrigibles sans refaire le dossier.

Un second regard sur votre prochain dépôt ? **Audit Flash 97 \$** — diagnostic 48 h personnalisé de votre dossier avant soumission : subventions-obnl.ca/audit-flash

Produit par Subventions OBNL — Adama Diop, Consultant en financement OBNL & développement communautaire — contact@subventions-obnl.ca